

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT PAUL-EMILE LEGER

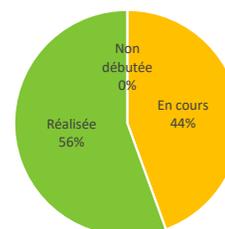
Région : Montréal

Date de la visite : 1er et 2 août 2018

Date de transmission au MSSS : 19 février 2019

Reddition de comptes : 12 mars 2020

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	1	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	2	1	3
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	2	3	5
Total	0	4	5	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 10 mai 2019			Reddition de comptes au 1 août 2019			Reddition de comptes au 12 mars 2020		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES										
1 Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin de bonifier sa procédure d'élaboration des plans d'intervention en interdisciplinarité.				X			X			X
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
2 Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que l'ensemble des informations nécessaires au processus d'accueil soient transmises aux résidents et à ses proches.				X			X			X
3 Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le rôle et les responsabilités du PAB accompagnateur soient connus.			X			X			X	

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		10 mai 2019			1 août 2019			12 mars 2020		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • d'élaborer un plan de maintien des installations matérielles; • que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.			X			X		X	
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • que le formulaire Histoire de vie soit complété pour tous les résidents; • qu'une activité post-admission soit réalisée pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches lors de l'accueil.			X			X		X	
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés avec la collaboration du PAB accompagnateur.		X			X				X
7	Le MSSS recommande à l'installation de l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mieux structurer l'organisation de l'activité repas.			X			X		X	
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisir soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.			X			X			X
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que du matériel de loisir soit disponible sur chacune des unités de vie pour les résidents et leurs proches.			X			X			X